

L'ESPACE AÉRIEN, UN SUJET QUI NOUS CONCERNE TOUS, AU QUOTIDIEN

1. LES PRINCIPALES ACTIONS DÉJÀ MENÉES EN 2007 : QUELQUES REPÈRES

03 février : séminaire du CNFAS à Paris (Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives).

La FFVL est la deuxième fédération en terme de participation de ses représentants des CCRAGALS avec neuf présents (dix pour la FFVJ). Pour mémoire, le CNFAS est à la fois le lieu d'échange privilégié de toutes les fédérations de l'aviation légère et sportive et l'organisme qui représente le plus souvent nos intérêts auprès des instances civiles et militaires. Chaque fédération a mandaté un représentant au sein du groupe d'experts pour le traitement des dossiers : j'assure ce rôle pour la FFVL.

Les principaux sujets abordés ont permis de faire le point sur :

- Le fonctionnement des CCRAGALS et le développement des synergies entre fédérations.
- Le bilan de l'évolution de l'espace aérien (transformation des CTR en Classe D, ZRT, Zones R, compagnies Low Cost, et principes à retenir pour limiter leur impact sur nos activités).
- La réforme du RCA et les travaux menés au niveau d'Eurocontrol.
- Le développement des drones (applications civiles et militaires).

04 février : séminaire des référents Espace Aérien FFVL à Paris :

Réalisé dans le prolongement du séminaire CNFAS, afin de poursuivre la structuration de notre réseau national et d'échanger sur les problématiques plus spécifiques au vol libre. Seize présents sur les cinquante-cinq répertoriés au total au titre de la DTN, des CCRAGALS, des ligues et des CDVL. Ce chiffre peut sembler un peu décevant néanmoins seules deux régions étaient absentes et excusées. Le CR est disponible sur le site fédéral.

15 février : réunion à la DGAC pour un échange sur les nouveaux RDA (règles de l'air) et RCA (service de la circulation aérienne) entrés

en vigueur le 01 janvier 2007. La réglementation aérienne a été toilettée en fonction des exigences de l'OACI (organisation de l'aviation civile internationale). Voir page « actualités » de la rubrique EA sur le site fédéral.

21 février : réunion du CNFAS à la DIRCAM (Direction de la Circulation Aérienne Militaire) : l'occasion d'aborder tous les dossiers en cours avec le nouveau directeur nommé en début d'année. Il s'est engagé à poursuivre la démarche de son prédécesseur auprès des fédérations.

Mars : le dossier de Gap Valensole (création de zones d'entraînement au profit de l'aéronavale) a nécessité la tenue de trois réunions pour la rédaction d'un protocole visant à prendre en compte les intérêts de nos activités (prioritairement en respectant des créneaux horaires et des périodes d'activation les moins contraignants possibles). Une réunion de synthèse est programmée le 29 mai prochain pour finaliser et valider ce document : à suivre !

29 mars : le dossier du RTBA n'est pas finalisé, principalement dans sa partie Sud et a fait l'objet d'une réunion entre la Défense et les experts du CNFAS pour tenter d'en minimiser l'impact sur certains secteurs. Nos revendications prioritaires ont porté sur l'abandon de certains créneaux de l'après-midi et sur la révision des volumes de quelques secteurs très pénalisants. À suivre.

À noter au sujet des périmètres de protection de certains milieux naturels tels les Parcs nationaux et les réserves naturelles notamment, que l'action continue pour qu'une étude au cas par cas soit réalisée de façon à éviter les mesures systématiques de limitation : le texte concernant le parc de Guadeloupe fait état de la différenciation de traitement possible pour les aéronefs non moto propulsés : à suivre.

Mars/avril : toutes les réunions des CCRAGALS de printemps (réunions de concertation biennuelles des usagers à l'échelle des DAC) ont eu lieu et ont permis de confirmer l'intérêt et le poids supplémentaire de ce nouveau dispositif

pour nos activités : écoute renforcée, meilleure prise en compte des remarques et des avis formulés. Une vingtaine de personnes sont mobilisées tout au long de l'année sur ce sujet : **lourd mais indispensable, merci à tous !**

Parallèlement, la poursuite de la structuration du réseau de nos représentants de l'espace aérien se poursuit au sein des ligues et des CDVL ainsi qu'avec leurs homologues des autres fédérations membres du CNFAS pour accroître encore leur efficacité.

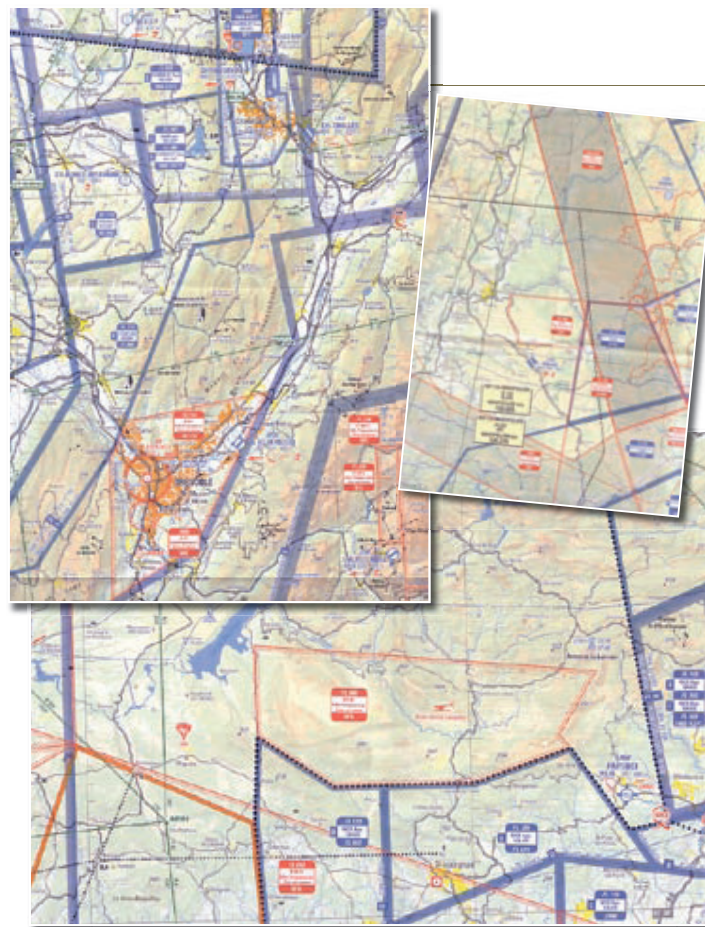
02 mai : réunion du CNFAS avec le Directeur de l'Aviation Civile à la DGAC pour faire le point sur tous les dossiers en cours. La FFVL est représentée par son président Jean-Claude BENINTEDE.

Le dossier de la transformation des secteurs dérogoatoires se poursuit cette année encore : cette action est pratiquement finalisée dans le Nord-Est et s'est traduite notamment par la mention sur les cartes des secteurs dérogoatoires du massif vosgien (Markstein, Bonhomme, Longeme) offrant une meilleure lisibilité pour tous. Certains dossiers délicats sont encore en cours, notamment dans le secteur ardéchois avec la base d'Orange par exemple.

2. POURSUITE DE L'ACTION DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION DES PRATIQUANTS

• Comme annoncé cet automne, l'organisation locale de réunions thématiques EA a débuté et se poursuivra tout au long de l'année dans les régions avec, dans certains cas, la création de cartes simplifiées ou de petits documents en complément.

• Des informations ponctuelles sur des NOTAM et des SUP AIP importants sont affichées sur le site fédéral dans la rubrique EA « alertes et informations de vol », avec les liens pour le site du SIA (NOTAM et SUP AIP) et le site de la DIRCAM qui édite journalièrement le message AZBA (activité des zones basse altitude) et également sur les pages de la CTS : ceci ne remplace en rien le site du SIA (service de l'information aéronautique) mais a pour but



d'inciter et sensibiliser les pratiquants à la recherche et l'appropriation des informations indispensables. Les pages EA du site fédéral sont en cours de construction et feront l'objet d'un mode d'emploi complet lors d'un prochain VP.

• Documentation aéronautique 2007 : cinq cartes au 1/250 000 disponibles dès à présent :

Le Sud-Est de la France est déjà bien couvert :

- Marseille Delta du Rhône (St Geniez d'Olt, Beziers, Sanary, Serres)
- Lyon Vallée du Rhône (Lons le Saunier, Genève, Gap, Aubenas)
- Nice Côte d'Azur (Martigues, Pierrelatte, Barcelonnette, frontière Est, Monaco, Corse).

Mais aussi :

- Région parisienne (Reims, Rouen, Chateaudun, Montargis)

- Bâle Mulhouse (Jura Nord, Sud Alsace, Sud-Est Lorraine).

Pour mémoire, la relance permanente pour la poursuite de couverture des cartes à cette échelle de tout le territoire est une démarche prioritaire de notre part auprès du SIA et des instances de la DGAC : en effet l'échelle, la nature (orographie, hydrographie, routes principales) et la lisibilité des informations, la couverture du sol au FL 195 sont des éléments déterminants pour l'accessibilité et la lecture de ces documents. J'espère vivement que tous les clubs, écoles et pilotes évoluant dans les secteurs couverts ne manqueront pas de les acquérir directement auprès du SIA (à la rubrique « boutique ») ou auprès des boutiques spécialisées.

En complément, je vous rappelle aussi

l'existence de la carte au 1/500 000 Vol à voile qui couvre tout le massif alpin du sol au FL 195 également, ce qui est déjà relativement exploitable.

Pour toutes les régions non couvertes par les documents cités ci-dessus, il faut utiliser les cartes au 1/500 000 du sol à 5000 pieds et les cartes au 1/1 000 000 classiques certes moins pratiques.

Enfin, pour connaître les horaires d'activation des zones, **n'oubliez pas le « complément aux cartes aéronautiques ».**

ATTENTION : les mois de mai et juin verront notamment se dérouler plusieurs exercices importants de la Défense, soyez attentifs aux restrictions de vol qui peuvent les accompagner.

Rappel : chaque pratiquant a un statut de commandant de bord, quel que soit l'aéronef qu'il pilote.

EN GUYSE DE CONCLUSION :

La défense de notre accès légitime à l'espace aérien et le respect de la réglementation aérienne sont des enjeux majeurs pour nos activités.

Cependant, les uns ne peuvent travailler efficacement sur le premier aspect énoncé dans cette phrase sans l'adhésion effective de tous les pratiquants et acteurs du vol libre sur le second : la crédibilité de nos activités dans le milieu aéronautique en dépend totalement.

J'ai aujourd'hui le sentiment que ces deux données évoluent favorablement et de concert : maintenons le cap. Les avancées positives sont réelles et le sujet trouve progressivement sa vraie place dans le quotidien de chacun d'entre nous.

Très cordialement,

Gérard DELACOTE, 
CTN vol libre en charge du suivi de la mission espace aérien auprès du Président de la FFVL.